



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA), tenue par visioconférence le jeudi 31 octobre 2024, à 12 h.

### PRÉSENCES

#### Architectes

Frederick Elie Ajjoub, Mireille Asselin, Peggy Assouad, Slimane Baali, Maryse Barrette, Clément Bastien, Antoine Beauchamp de Géry, Hélène Beaudry, Pierre Beaupré, Mania Bedikian, Marie-France Bélec, Yoan Belley Delisle, Elisa Bell-Nadeau, Sophie Benoit, Natacha Bernèche, Lorenzo Bisinella, Anne-Marie Blais, Gaston Boulay, Mark Calce, Sarah-Ève Canuel, André Carle, Stéphanie Caron, Raymond Cherrier, Marco Comtois, Pierre Corriveau, Karine Dallaire, Laurie Damme-Gonneville, Michelle Décary, Catherine Desjardins, Sébastien-Paul Desparois, Karen Dessureault, Nathalie Dion, Audrey Dubois, Samuel Dubois, Anne Dussud, Corinne Farazli, Denis Farley-Fortin, Bruno Ferron, Carolyne Fontaine, Louis-Philippe Frappier, Marika Frenette, Louis Réjean Gagné, Audrey Gagnon, Kevork Garabedian, Jean-Pierre Gauthier, Daniel Gilbert, Michel Gingras, Jacques Gobeil, Jean-Pierre Grémy, Amine Guermaz, Alexandre Hamlyn, Mélinda Hart, Josée Harvey, Maurice Labbé, Pascal Labelle, Marc Labrègue, Marc Labrosse, Bianca Lagueux, Zakaria Lincer, Marielle Landry, Daniel Lapalme, Alexandre Laprise, Yvan Larouche, David Lavoie, Benoît Lebeau, Jean Lebel, Louis Leduc, Jean-Christophe Léger, Marc Letellier, Christine Levasseur, Patrick Littée, Nicolas Marier, Maude Masson, Stéphane Matte, Laurent Mercure, Josette Michaud, Rémi Morency, Audrey Morency, Basile Nakouzil, Nicole Olivier, Daniel Paiement, Antonio Savio Palumbo, Monique Parent, François Parenteau, Jean-Philippe Parenteau, Eden Parent-Piché, Louis Pietrusiak, Nathalie Pineault, Donald Potvin, Samuel Pouliot, Véronique Proteau, Geneviève Riopel, Anne Rioux, Maxime Rochette, Luc Roy, Marie-Louise Roy, Odile Roy, Andrij Serbyn, Rainier Silva, Natalie Smith, David Sochaczewski, Laurence St-Jean, Marie-Josée Thériault, Maude Thériault, Eric Joseph Tremblay, Stéphanie Tremblay, André Turcotte, Vladimir Ulman, Sophie Verreault, Jean-Charles Vinet.

#### Candidat-e-s à la profession d'architecte

Dia Ayoub, Soukeur Boubekour, Gabrielle Cadieux, Anthony Jamous, Martin Luther Jules, Karima Meridji, Ahmed Nesserreddine Salhi.

#### Autres personnes

Francine Cléroux, administratrice représentante du public nommée par l'Office; Louise Dagnault, comptable professionnelle agréée et auditrice de l'Ordre; Bruno Demers, directeur général d'Architecture sans Frontières Québec; Marthe Lacroix, présidente du comité de décision en assurance responsabilité professionnelle; Miguel Levasseur, président de l'assemblée.

#### Personnel de l'OAQ

Mirielle Bertrand, chargée de projets à l'administration et aux RH; Nagara Bertrand, technicienne en gestion des dossiers d'admission; Véronique Bourbeau, directrice des communications et des affaires publiques; Lazhar Cheriet, coordonnateur de la formation continue; Anne-Marie Dubreuil, technicienne en gestion documentaire; Jean-Pierre Dumont, directeur des affaires juridiques et secrétaire; Sophie Godin, enquêtrice en matière d'exercice illégal; Nancy Hameder, chargée de projets; Lise Jaubert, adjointe à la présidence et au secrétariat; Oussama Kebbouche, technicien en informatique; Geneviève King-Ruel, conseillère en relations publiques; Steve Landry, responsable des technologies de l'information; Isabelle Laporte, analyste; Hamza Limlihi, contrôleur financier; Nadine Kanaan, coordonnatrice de l'ExAC; Livia Sitchueng, responsable de l'accueil; Nathalie Thibert, directrice de l'administration et des ressources humaines; Benoit Tourangeau, directeur du fonds d'assurance; Manon Valente, technicienne en communication.

## 1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président de l'Ordre, Pierre Corriveau, souhaite la bienvenue aux membres présents virtuellement à cette assemblée générale annuelle de l'Ordre.

Il présente ensuite les personnes qui l'accompagnent en studio : Sébastien-Paul Desparois, directeur général, Jean-Pierre Dumont, directeur des affaires juridiques et secrétaire, et Miguel Levasseur. Puis les personnes qui seront amenées à les rejoindre au cours de la rencontre (en ordre d'apparition) : Marthe Lacroix, présidente du comité de décision en assurance responsabilité professionnelle, et Bruno Demers, directeur général d'Architecture sans Frontière Québec. Ainsi que la présentatrice à distance : Louise Dagnault, comptable professionnelle agréée, auditrice chez Malette (auditeur de l'Ordre).

### 1.1 Moment de recueillement à la mémoire des architectes décédé-e-s

Avant de procéder aux travaux de cette assemblée générale annuelle, le président de l'Ordre invite les membres à se recueillir quelques instants à la mémoire des architectes décédé-e-s au cours de l'exercice : Raouf Boutros, Monique Brunet, Chantal Galibois, Matteo Gavazzi, Larry Gordon O'Shaughnessy, Onil Poulin, Erik Rossmann, Prosper Prote Simon, Guy Villemure, André Yelle, et Radoslav Zuk.

*Le quorum de 35 architectes étant atteint, le président déclare cette séance de l'assemblée générale annuelle ouverte.*

### 1.2 Nomination de la présidence d'assemblée

Afin d'assurer le bon déroulement de l'assemblée, le président de l'Ordre propose de nommer la présidence d'assemblée, soit Miguel Levasseur. Membre de la firme Eklosion, il a présidé l'AGA 2023, un événement qui s'est déroulé avec succès, ce qui nous amène à le proposer à nouveau cette année.

Sur proposition dûment appuyée et adoptée,

IL EST RÉSOLU de nommer Miguel Levasseur à la présidence de l'assemblée.

### 1.3 Renseignements techniques

Le président d'assemblée remercie le président et les membres de l'Ordre pour leur confiance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président d'assemblée transmet aux membres quelques renseignements d'ordre technique. Il explique que seuls les architectes ont droit de vote.

Le président d'assemblée demande aux membres l'autorisation de la présence des invité-e-s : la représentante de l'auditeur de l'Ordre, Mallette, Louise Dagnault ; un représentant de la MAUD non-architectes : Bruno Demers, directeur général d'Architecture sans frontières Québec ; les représentant-e-s du public, membres du CA ; les candidat-e-s à la profession, ainsi que le personnel de l'Ordre. Ces invités n'ont pas droit de vote.

Les membres acceptent leur présence.

Pour information et sans objection de l'assemblée, l'AGA est enregistrée aux fins du procès-verbal.

### 1.4 Adoption de l'ordre du jour modifié

Un projet d'ordre du jour a été transmis avec l'avis de convocation.

À la suite du dépôt de l'ordre du jour, un point a été ajouté : « Rapport d'activités de la direction du fonds ». Il sera présenté en tant que point 10, en suivant les points pour décision.

Sur proposition dûment appuyée et adoptée,

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2024 tel que modifié.

## 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 OCTOBRE 2023

Il est rappelé aux membres que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 octobre 2023 a été déposé sur le site Internet de l'Ordre et transmis aux membres par le bulletin *Élévation*.

Avec l'accord de l'assemblée, l'adoption du procès-verbal est proposée avec dispense de lecture.

Sur proposition dûment appuyée et adoptée,

IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Ordre tenue le 12 octobre 2023.

## 3. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE SUR LES ACTIVITÉS DE L'EXERCICE 2023-2024

Le président présente le rapport annuel de l'Ordre et passe en revue les dossiers qui ont marqué l'exercice 2023-2024. Le texte complet de l'allocution du président figure en annexe du présent document.

## 4. RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2024

Louise Dagnault, CPA auditrice et représentante de la firme Mallette, présente les états financiers consolidés du dernier exercice. Ceux-ci figurent au rapport annuel de l'Ordre, diffusé sur son site Internet.

## 5. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024-2025

Le *Code des professions* prévoit que l'Ordre communique les prévisions budgétaires pour l'année financière visée par la cotisation, soit pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026.

Afin de préparer les prévisions déposées, le comité d'audit a pris en considération les projets contenus à la planification stratégique de l'Ordre et de ses obligations de protection du public.

Le directeur général en fait la présentation à l'assemblée.

## 6. RAPPORT DU SECRÉTAIRE SUR LA CONSULTATION DES MEMBRES PRÉALABLE À L'AGA EN VERTU DE L'ARTICLE 103.1 DU CODE DES PROFESSIONS

Conformément à l'article 103.1 du *Code des professions*, l'Ordre doit communiquer à tous ses membres, pour commentaires, l'information au sujet du montant de la cotisation annuelle accompagnée du projet de résolution modifiant ce montant pour l'année financière visée par la cotisation (2025-2026).

À sa réunion du 27 septembre 2024, le Conseil d'administration a projeté de fixer le montant de la cotisation annuelle 2025-2026 à 1229,18\$ avant taxes (excluant la cotisation spéciale à Architecture sans frontières et l'assurance responsabilité professionnelle de base), soit une augmentation de 4 %.

La consultation des membres préalable à l'AGA s'est terminée le 30 octobre 2024. Dans le cadre de cette consultation, le secrétaire a reçu quatre commentaires pour considération dont la teneur est résumée à l'Assemblée.

## 7. CONSULTATION DE L'ASSEMBLÉE SUR LA COTISATION ANNUELLE 2025-2026

L'assemblée est à nouveau consultée au sujet de la cotisation annuelle 2025-2026. Deux commentaires supplémentaires sont émis, et viennent appuyer la possibilité de tarifs réduits pour les membres retraités de plus de 70 ans, ainsi que les membres travaillant à l'étranger. Une autre demande est formulée relative à la possibilité d'offrir la signature numérique avec l'adhésion à l'Ordre.

## 8. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS ET COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le résultat des élections et la composition du Conseil d'administration 2024-2025 sont présentés à l'Assemblée :

- Région 1 : Jean Lebel a été élu administrateur pour un mandat de trois ans, en remplacement de Maude Thériault;
- Région 3 : Laurence St-Jean a été réélue administratrice pour un mandat de trois ans. Elle siège au conseil d'administration depuis 2021;
- Région 4 (Montréal) : Laurie Damme-Gonneville a été élue administratrice pour un mandat de trois ans, en remplacement de Jean Beaudoin.

En 2024-2025, le CA de l'Ordre compte 12 membres, incluant le président. La composition du conseil d'administration à partir du 31 octobre 2024 est la suivante :

Président : Pierre Corriveau

Administratrices et administrateurs élu·e·s :

Région 1 – Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine : Jean LeBel

Région 2 – Estrie, Montérégie et Centre-du-Québec : Eve-Marie Surprenant

Région 3 – Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches : Anne-Marie Blais et Laurence St-Jean

Région 4 – Montréal : Laurie Damme-Gonneville, Carolyne Fontaine et Laurent Mercure

Région 5 – Mauricie, Outaouais, Laval, Laurentides et Lanaudière : André Carle

Administratrices et administrateurs nommé·e·s (représentant·e·s du public) : Francine Cléroux, Olivier Dussault et Pierre Hamel.

Le président remercie chaleureusement ceux et celles qui ont contribué au succès de l'Ordre au cours de la dernière année : le conseil d'administration, les membres du comité, l'équipe de permanence et les architectes du Québec.

De plus, il souligne la contribution particulière de trois membres de l'équipe de l'Ordre, et du CA : Jean Beaudoin dont le mandat au CA se termine cette année, Maude Thériault pour ses 12 ans d'implication au CA, et enfin, Jean-Pierre Dumont qui fête cette année ses 25 ans au service de l'Ordre.

## 9. POINTS POUR DÉCISION

### 9.1 Rémunération de la présidence et des administrateur·trice·s élu·e·s

*Le président et les administrateurs élus se retirent pour conflit d'intérêts.*

Conformément à l'article 104 du *Code des professions*, les membres doivent se prononcer sur la rémunération de la présidence et des administrateur·trice·s élu·e·s.

L'Ordre suggère d'actualiser la rémunération de la présidence en appliquant une indexation de 3 % arrondie au 5 \$ le plus proche. Cette rémunération serait effective à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

#### Rémunération de la présidence

	Rémunération actuelle	Rémunération proposée
Rémunération de la présidence	104 040 \$	107 160 \$

Sur proposition dûment appuyée et adoptée,

IL EST RÉSOLU d'approuver la rémunération de la présidence, telle que proposée, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

### Rémunération des administrateur-trice-s élu-e-s

La rémunération des administrateur-trice-s est régie par la *Politique de rémunération des collaborateurs*. Les membres du CA et des comités sont rétribué-e-s pour leur présence aux réunions du Conseil ou des comités de l'OAQ par des jetons de présence.

L'Ordre suggère d'actualiser la rémunération des administrateur-trice-s élu-e-s en appliquant une indexation de 3 % arrondie au 5 \$ le plus proche. Cette rémunération serait effective à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

Séance du conseil d'administration	Jeton actuel	Jeton proposé
Plus de 3 heures	665 \$	685 \$
Entre 1,5 et 3 heures	330 \$	340 \$
1,5 heure ou moins	165 \$	170 \$

Séance d'un comité		Jeton actuel	Jeton proposé
Président-e du comité, membre architecte, membre nommé, candidat-e à la profession	Plus de 3 heures	555 \$	570 \$
	Entre 1,5 et 3 heures	275 \$	285 \$
	1,5 heure ou moins	140 \$	145 \$
Membre non-architecte	Plus de 3 heures	725 \$	745 \$
	Entre 1,5 et 3 heures	360 \$	370 \$
	1,5 heure ou moins	185 \$	190 \$

Sur proposition dûment appuyée et adoptée,

IL EST RÉSOLU d'approuver la rémunération des administrateur-trice-s élu-e-s, telle que proposée, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

### 9.2 Nomination des auditeurs pour les exercices se terminant les 31 mars 2025, 2026 et 2027

Lors de l'assemblée générale annuelle de 2023, Mallette a été désignée comme auditeur pour l'exercice se clôturant en mars 2024, et assurer une transition en douceur avant un appel d'offres lancé au cours de l'année 2023-2024.

À la suite d'un processus d'appel d'offres, le comité d'audit a recommandé au Conseil d'administration de confier les mandats d'audit pour les trois prochains exercices financiers annuels à la firme Mallette. La firme Mallette s'est distinguée par sa capacité à mettre en valeur sa maîtrise et ses connaissances des différents enjeux en lien avec les spécificités d'un ordre professionnel et d'un fonds d'assurance. De plus, l'expertise de l'équipe de projets qui sera consacrée au dossier s'est nettement distinguée des autres soumissionnaires.

Sur proposition dûment appuyée et adoptée,

IL EST RÉSOLU QUE l'assemblée générale approuve de reconduire le mandat de la firme Mallette à titre d'auditeur externe pour l'Ordre, pour les exercices financiers annuels se terminant les 31 mars 2025, 2026 et 2027.

### 10. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA DIRECTION DU FONDS

Marthe Lacroix, présidente du comité de décision en assurance responsabilité professionnelle présente le rapport annuel 2023-2024 de la direction du fonds d'assurance de l'OAQ.

**11. RAPPORT D'ACTIVITÉS D'ARCHITECTURE SANS FRONTIÈRES QUÉBEC**

Bruno Demers, directeur général d'ASFQ, présente le bilan des activités d'ASFQ de la dernière année.

**12. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune question n'a été soumise par l'Assemblée.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition dûment appuyée et adoptée,

Sur proposition dûment appuyée et adoptée,

IL EST RÉSOLU d'approuver la levée de l'assemblée générale annuelle 2024.

La séance est levée à 13h40.

**Allocution de Pierre Corriveau, président**  
**Assemblée générale annuelle du 31 octobre 2024**

Cher·e·s consœurs, confrères,  
Chers invités et membres du personnel,

C'est un plaisir renouvelé à chaque année de venir devant Assemblée pour faire état des activités de l'Ordre.

Vous le constaterez, afin de rendre l'Assemblée plus pertinente et augmenter les temps d'échange, nous avons retiré de l'ordre du jour de l'assemblée générale les points non requis de manière réglementaire. Mais j'invite les membres à nous questionner pour tout sujet d'intérêt que nous aurions omis.

Je vous ferai part aujourd'hui des réalisations et projets qui ont animé l'Ordre entre mars 2023 et mars 2024.

C'est toujours tentant de déborder de l'année de référence et je le ferai parfois pour vous mettre à jour sur ce qui est arrivé depuis mars dernier.

L'année passée nous a permis d'accroître notre connaissance de notre profession et des défis auxquels les membres sont confrontés.

Les connaissances acquises nous permettent de mieux aiguiller les actions de l'OAQ et de mieux accompagner les membres dans leur parcours professionnel.

Je vais vous parler ici de deux éléments : la tournée des régions et l'étude socioéconomique.

En fait, la tournée des régions avait pour nom officiel la Tournée du président. Mais comme je n'étais jamais seul et plus souvent en région, je l'ai rebaptisée en cours de route.

Dans un souci de démontréalocentralisation<sup>tm</sup>, nous avons la volonté d'aller sur le terrain, un peu partout au Québec pour échanger avec les membres et comprendre la réalité de ceux et celles qui pratiquent hors des grands centres. On voulait s'assurer de mieux comprendre leurs préoccupations et leurs attentes face à l'Ordre.

Entre septembre 2023 et février 2024, l'Équipe de l'OAQ s'est rendue dans 11 villes du Québec : de Rouyn Noranda à Chicoutimi en passant tout de même par Montréal et Québec.

J'ai été très agréablement surpris parfois de la participation des architectes en région, entre autres à Rouyn où j'ai pu rencontrer la quasi-totalité des architectes pratiquant en Abitibi-Témiscamingue.

On a présenté nos projets stratégiques et les changements réglementaires qui touchent la profession. Les discussions ont été franchement stimulantes et pertinentes et à elles seules, auraient valu le déplacement.

Mais ça aura été aussi une belle occasion de s'entretenir avec des personnalités du milieu municipal, de visiter certains projets qui font la fierté des communautés visitées et de parler d'architecture dans les médias locaux.

Mais avant tout, la Tournée aura été très enrichissante sur le plan humain.

L'étude socioéconomique, maintenant :

L'OAQ souhaitait avoir un portrait détaillé de la profession et des défis qui se présentaient à elle sur horizon 2033.

L'étude met en lumière plusieurs données structurantes :

- Profession jeune, diversifiée ;
- Presqu'à parité hommes-femmes pour l'instant, avec une constante augmentation de la féminisation ;

- Globalement équilibrée sur le plan de la main-d'œuvre, mais avec des réalités nettement différentes entre les grands centres où se concentrent les universités et les régions. Cette donnée confirme d'ailleurs les constats appris pendant la tournée.

L'étude a suscité beaucoup d'intérêt hors OAQ. Plusieurs rencontres politiques en ont découlé, jusqu'à tout récemment encore. Il y a une grande curiosité envers notre profession, nos réalités.

L'étude contribue à fournir des réponses claires aux questions qui nous sont posées.

Et être clair permet d'être mieux compris. En soi, l'étude est devenue un outil de valorisation de la profession.

Parlant de valorisation, l'année 2023 a été l'année du déploiement de la première campagne de valorisation de la profession d'architecte. Souhaitée depuis longtemps, la campagne a été déployée sur plusieurs plateformes, principalement sur le Web. Sa visibilité a dépassé les attentes, et ce, malgré les moyens limités à notre disposition.

Une autre belle étape du dernier exercice aura été l'adoption du plan d'action en transition socioécologique.

L'Ordre s'est engagé il y a près de 3 ans dans une démarche de transition socioécologique, démarche à laquelle il avait convié ses membres pour mieux cibler les défis et les opportunités qui se présentaient à nous.

Sur cette base, l'Ordre a élaboré son premier plan d'action en transition socioécologique présenté à l'automne 2023. Le plan a pour objectif d'encadrer la profession et d'outiller les architectes pour faire face aux enjeux que posent les crises écologique et climatique, pour sensibiliser le public et mobiliser parties prenantes.

Pour l'ordre, la crise du logement, crise climatique, et crise écologique doivent toutes faire partie du même combat et être analysées globalement. À cet effet, plusieurs actions et réflexions sont en cours, d'autres à venir, dont le colloque sur la crise du logement prise 2, réalisé en partenariat avec l'AAPPQ.

Parallèlement, nous avons utilisé toutes les tribunes qui nous sont offertes pour rappeler l'importance de mettre frein aux démolitions irréfléchies, pour préserver et valoriser l'existant et pour promouvoir le maintien d'actifs de manière systématique. On a parlé entre autres du répertoire des mesures différentes, une forme de jurisprudence qui permettrait de simplifier grandement leur utilisation sans, chaque fois qu'on veut y recourir, être obligés de réinventer le bouton à quatre trous.

Il faut voir à ce sujet le Projet de loi 76 (Loi visant principalement à accroître la qualité de la construction et la sécurité du public) qui donne à la RBQ le mandat d'enfin produire ce répertoire.

Concernant les Affaires publiques et gouvernementales :

L'Ordre a suivi avec intérêt les activités entourant la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, notamment la publication de son plan de mise en œuvre, en juin 2023.

Il a fait entendre sa voix lors de plusieurs consultations. Nous continuons de rappeler à nos partenaires l'importance d'assurer les conditions favorables à la qualité architecturale dans les projets publics incluant échéanciers et budgets suffisants.

Nous attendons par ailleurs toujours le Bureau de valorisation de l'architecture, prévu pour cet automne dans le plan de mise en œuvre.

La semaine dernière encore, je rappelais à une ministre qu'avec le temps qui file, l'automne 2024 perd ses jours comme les arbres perdent leurs feuilles. Mais tant qu'il reste des feuilles, on garde l'espoir que le bureau naisse dans les temps.

Dans un autre ordre d'idées, je voudrais mettre en évidence deux éléments qui auront un impact structurant sur notre profession : la surveillance des travaux et le règlement de partage d'actes avec les technologues professionnels, et la surveillance des travaux obligatoire.

L'Ordre a poursuivi le travail pour faire avancer le dossier de la surveillance obligatoire des travaux au Québec, une demande traditionnelle qu'on formule depuis plus de 20 ans. L'année dernière nous a donné de nombreuses

occasions d'échanger sur ce dossier stratégique avec la Régie du bâtiment du Québec, le ministère du Travail et les partenaires de l'industrie.

Il y a désormais un net consensus sur la nécessité de prendre des mesures fortes pour accroître la qualité de la construction au Québec.

Heureusement, il y a eu un développement très récent : le dépôt projet de Loi no. 76 sur la qualité de la construction et la sécurité du public dont je vous ai parlé plus tôt.

Ce projet de Loi donne à la Régie le mandat de mettre en place un programme de surveillance dont la nature est encore à définir, mais qui pourrait s'approcher de nos demandes traditionnelles.

C'est un bris d'inertie important, mais beaucoup de travail reste à faire et les résultats se feront sentir à moyen et long terme.

L'OAQ est en représentation constante avec ses partenaires (OIQ-OTPQ, entre autres) afin que les mécanismes envisagés soient mis en place selon les meilleures pratiques reconnues sur le terrain et en respect des lois professionnelles.

Parlant de partenaires, le Règlement concernant le partage d'activités réservées avec les technologues professionnels est entré en vigueur février 2024. Il autorise les technologues à effectuer la surveillance des travaux, à certaines conditions et ce, pour les bâtiments régis par la partie 9 du CCQ.

Ce simple fait a contribué à convaincre le gouvernement de la capacité des architectes à livrer la surveillance dont on parlait tantôt.

Pour aider les membres à bien comprendre la portée et les implications : l'OAQ + OTPQ ont publié un guide d'application conjoint disponible sur le site OAQ.

Sur le plan des Affaires professionnelles, soulignons :

L'adoption d'une nouvelle appellation pour les stagiaires en architecture : « candidats et candidates à la profession d'architecte » : une demande de longue date de la relève.

Soulignons aussi la publication de l'outil d'aide à la décision concernant Loi sur les architectes.

Dans une optique de prévention, et pour accompagner le public, les municipalités et les partenaires de l'industrie dans l'application de la Loi, l'OAQ a produit et diffusé cet outil qui permet de déterminer rapidement si des plans et devis doivent être préparés par un architecte.

L'outil est lui aussi disponible sur le site de l'OAQ, n'hésitez surtout pas à le partager.

Sur le plan des Finances de l'OAQ :

Je crois qu'on peut le dire, l'OAQ a réalisé beaucoup cette année, amenant une grande pression sur les finances dans un contexte toujours inflationniste où, après deux années en léger déficit, nous souhaitons revenir à l'équilibre budgétaire.

Pour y arriver, la direction générale a mis en place des mesures qu'on pourrait dire d'austérité.

Personnellement, j'aime mieux parler de saine rigueur et de priorisation des dépenses en fonction du respect des objectifs. Une gestion plus serrée du budget a ainsi permis de redresser la situation financière de l'Ordre.

Bravo, parce qu'au final, les résultats au 31 mars 2024 affichent un léger surplus.

Sur ce mot réjouissant, je vous laisse la parole pour la période d'échange, et vous remercie.